



CAEN PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 21/09/2022

Le 29 septembre, pour les salaires, la justice sociale et écologique.

Cet été caniculaire confirme que face aux périls climatiques et sociaux, notre pays est bien vulnérable. Face aux incendies, on n'a pu que déplorer la presque indigence des moyens mobilisables et les conséquences des cures d'austérité imposées au service public des eaux et forêts. Alors que les vagues de chaleur se sont succédé, de nombreuses unités d'urgence ont dû fermer faute de personnels. Cette rentrée, la pénurie d'enseignant.es, conséquence de concours qui ne font plus le plein depuis plusieurs années est, elle aussi, significative.

Les politiques néolibérales de démolition des services publics qui font de l'imprévoyance une méthode de « gouvernance moderne et agile » en sont les uniques responsables. Mais rien n'y fait, le pouvoir persiste. À l'inverse de beaucoup d'autres pays de l'OCDE, il n'est pas dans son logiciel de taxer ces superprofits. 73 milliards d'euros de profit en un seul semestre pour le CAC40 ! Il y a pourtant de quoi faire !

Avec la forte reprise de l'inflation, le décrochage salarial s'accélère, il est de l'ordre de 3% en moyenne pour les salarié.e-s du privé. Si Macron en période électorale a été contraint, avec la forte tension inflationniste au début du conflit en Ukraine, de promettre un dégel du point d'indice et des pensions, les 3,5% d'augmentation pour les salaires de la Fonction publique et les 4% pour les pensions de cet été ne permettent pas de garantir durablement le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des retraité.e-s.

Totalement décalée par rapport à la situation sociale et aveugle aux enjeux de la transition énergétique, la première ministre a annoncé comme prioritaires les contre-réformes des retraites, des allocations chômage et du RSA. Comment justifier, alors que l'hiver s'annonce si difficile pour des dizaines de millions de salarié.e-s, de chômeurs/chômeuses, d'étudiant.e-s, d'allocataires des minimas sociaux et de retraité.es, cette férocité antisociale ?

Macron et son gouvernement n'ont que peu d'arguments. La baisse des revenus du travail accélère l'entrée de l'économie dans la récession et la faiblesse des investissements publics ne permet pas la transition écologique nécessaire.

Il n'y a pas de fatalité face à l'incurie néo-libérale. D'autres choix sont possibles ! Pour les salaires, la justice sociale et écologique, le 29 septembre, toutes et tous en grève et en manifestation !

Sommaire

Page 2 :

Inflation...

Page 3 :

Grève le 29/09

Page 4 :

***Val de Vire -
Malherbe***

Inflation et pertes subies

Les 17 millions de retraités français voient à nouveau des revenus qui décrochent après avoir déjà perdu plus de 10 %, soit un mois de pension depuis 2014, l'inflation étant déjà estimée, dès juillet, à plus de 6 % sur l'année. Pourtant quelques jours avant le premier tour des législatives, Elisabeth Borne annonçait que les retraites seraient revalorisées pour répondre à l'augmentation de l'inflation : « On voit bien que l'inflation est forte et qu'il faut répondre sans attendre la date habituelle de revalorisation des retraites, c'est-à-dire le 1er janvier 2023. Je vous confirme que pour toutes les retraites, il y aura bien, en juillet, une revalorisation de 4 % ». Promesse concernant seulement les retraites de base et les régimes intégrés, comme le régime des fonctionnaires, puisque les retraites complémentaires sont gérées séparément par les partenaires sociaux...

Pour les 5,6 millions d'agents publics en activité, la hausse de la valeur du point d'indice de 3,5% au 1er juillet 2022, ne compense pas non plus cette inflation et les pertes subies depuis des années avec le gel.

Et chacun.e attend de voir la hauteur réelle, pour son foyer, de ce gain « en plus » ; certain.e.s ayant déjà vu une hausse annoncée se traduire par un très peu voire un moins en raison du changement induit du taux de leur CSG ou de leur tranche de revenus...

Aussi, les personnels enseignants sont exaspérés quand ils entendent le nouveau ministre de l'Éducation Pap Ndiaye indiquer que la valorisation salariale et « sociale et morale » promise par Emmanuel Macron avant sa réélection interviendra « après 2022 » et pas forcément pour tous !

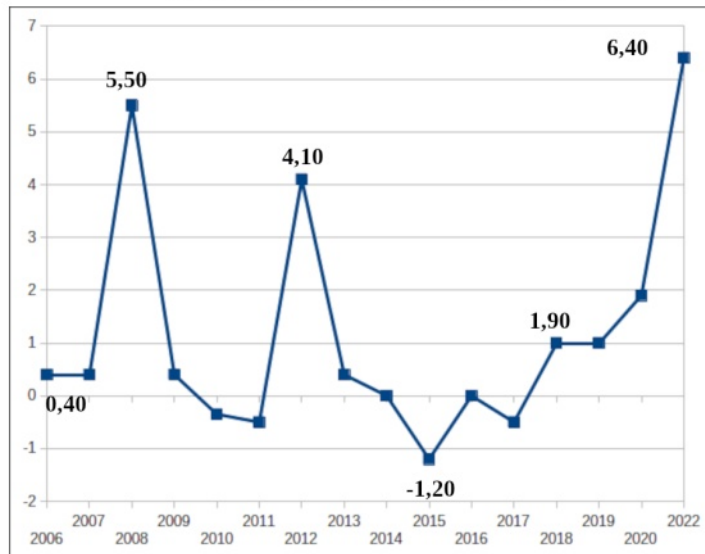
Ce alors que la profession n'attire plus et qu'il manque toujours plus de profs formés à cette rentrée, en conséquence des choix de régression, tant dans l'organisation de l'École que dans les contenus à enseigner, mis en œuvre par Jean-Michel Blanquer et ses prédécesseurs.

Tous les enseignants et tous les personnels de l'éducation méritent un salaire à la hauteur, pas seulement les débuts de la carrière, et la reconnaissance de leur travail devant élèves et pour leurs élèves. Alors, quand le gouvernement refuse de taxer les grandes entreprises qui tirent profit de l'inflation, alimentée par la guerre en Ukraine, en argumentant que les gestes spontanés de Total ou d'autres grandes entreprises sur le prix du carburant ou sur le prix du conteneur sont plus efficaces que des taxes ponctuelles, la colère de celles et ceux qui veulent une justice sociale et fiscale augmente.

Soyons tous ensemble, le 29 septembre, à exiger que le travail donne droit à un salaire direct et à une retraite qui permettent de vivre dignement, à refuser que les privés d'emploi et les bénéficiaires de la solidarité servent de boucs émissaires à la nouvelle cure d'austérité que vont subir les services publics !

Laurence Touroult

HAUSSE GÉNÉRALE DES PRIX
DANS LA GRANDE DISTRIBUTION



Le 28 septembre, Journée mondiale du droit à l'avortement : 18 heures Place Bouchard à Caen

Dans le contexte de la remise en cause du droit à l'avortement aux États-Unis, la journée internationale du droit à l'avortement du 28 septembre aura une importance capitale cette année pour réaffirmer que le droit des femmes à décider est un droit fondamental.

Chaque 28 septembre, c'est la Journée mondiale du droit à l'avortement.

La journée mondiale du droit à l'avortement permet aux femmes de rappeler leur droit à la liberté de disposer de leur corps et le droit à l'avortement.

Cette mobilisation a eu lieu pour la première fois en Amérique latine et dans les Caraïbes en 1990 pour obtenir la dépénalisation de l'avortement. La date a été choisie pour commémorer l'adoption de la loi sur la naissance libre adoptée par le Parlement brésilien le 28 septembre 1871. Cette loi était une réforme juridique essentielle destinée à assurer la liberté des enfants des esclaves au Brésil à cette époque. Depuis chaque année, cette journée d'action a été reconduite.

Elle est déclarée mondiale en 2011 par Réseau mondial des femmes pour les droits sur la reproduction.

La FSU soutient et appelle à participer à cette journée. Pour le Calvados, le Collectif pour les Droits des Femmes organise un rassemblement le mercredi 28 septembre à 18 heures Place Bouchard à Caen. Apportez vos pancartes et vos cintres ! Le CDDF14 propose un atelier pancarte à 17 heures Place Bouchard (selon la météo.)



Pour les salaires, les pensions, les bourses d'études, les minima sociaux : en grève le 29 septembre !

Les mesures gouvernementales annoncées sur le pouvoir d'achat sont en dessous de la situation de paupérisation de la population. La loi votée cet été se contente de poser quelques rustines et, à travers les exonérations de cotisations, ampute le salaire socialisé, fragilisant la protection sociale. Dans la fonction publique, la revalorisation de 3,5% de la valeur du point d'indice est en deçà de l'urgence à relever l'ensemble des rémunérations de 10% au moins tout de suite pour préserver les conditions de vie de tou-tes. De même pour les retraité-es, les 4% de revalorisation des pensions ne correspondent pas à l'inflation, la situation des retraité-es continue donc de se dégrader.

La crise énergétique pèse déjà fortement sur la population, particulièrement les plus précaires, tandis qu'aucune mesure réelle n'est prise pour une transition écologique juste. Le gouvernement se contente d'incitations à des économies d'énergies culpabilisantes, tandis que d'autres pays européens s'engagent dans la taxation des superprofits des entreprises du secteur énergétique et que d'autres mettent en place des passes ferroviaires gratuits !

Le gouvernement poursuit aussi une politique fiscale qui assèche les comptes de l'Etat au profit des grandes entreprises et au détriment des services publics et du financement de la transformation écologique. Par ailleurs, il prévoit une réforme de l'assurance chômage, une réforme du RSA et une réforme des retraites.

En ce qui concerne les jeunes et leurs familles, les aides (bourses, ARS) ne sont pas suffisantes pour compenser l'inflation. Une revalorisation significative des bourses scolaires et de l'ARS est nécessaire pour pallier le prix de la rentrée (qui avec l'inflation a grimpé de 5 à 10 %).

C'est pourquoi la CGT, l'Union syndicale Solidaires, la FSU, appellent à une journée de grève interprofessionnelle le jeudi 29 septembre qui doit s'inscrire dans une mobilisation large et dans la durée.

MOBILISONS NOUS MASSIVEMENT DANS LA RUE

LE 29 SEPTEMBRE PROCHAIN

CAEN : 10H45 Place St PIERRE

LISIEUX : 10H30 Place MITTERAND

VIRE : 17H30 Porte Horloge

Fermeture du collège Val de Vire : une logique inacceptable !

Le président du département du Calvados a tenu une conférence de presse jeudi 8 septembre sur la sectorisation des collèges à la rentrée prochaine. L'objet principal de celle-ci était l'annonce de la fermeture du collège Val de Vire. Les personnels de l'établissement ont donc appris la fermeture de leur établissement par une simple conférence de presse, preuve du mépris institutionnel complet à leur égard !

Cette fermeture de collège, la cinquième en 5 ans dans le département, brutale sur le fond comme sur la forme, est inacceptable pour le SNES-FSU.

Si Val de Vire compte cette année 250 élèves, Mau-pas en accueille la bagatelle de 500 : la saturation de ce collège en 2023, à plus forte raison si les travaux commencés depuis déjà deux ans ne sont pas terminés à la rentrée prochaine, semble inéluctable en absorbant Val de Vire. Les conséquences de cette fermeture à marche forcée sont désastreuses pour les élèves et leurs parents de ce quartier populaire, comme pour les enseignants et les personnels de ce collège !

Dans le même temps, aucune mesure n'a été annoncée pour soulager les établissements totalement saturés du sud de l'agglomération caennaise et de Verson, preuve d'une logique à sens unique.

Le SNES-FSU Normandie condamne ces décisions hors sol obéissant à des principes allant systématiquement dans le sens de la dégradation des services publics d'éducation. Il s'associe aux actions des personnels des collèges de Vire mobilisés contre cette fermeture.



NON À LA FERMETURE DU COLLÈGE

DU VAL DE VIRE

Mercredi 28/09 à 14h30

Manifestation devant le Conseil Départemental

à Caen

Lycée Malherbe de Caen : communiqué du Snes-FSU

La section académique du SNES-FSU de Normandie apporte tout son soutien à la collègue violemment agressée ce matin au lycée Malherbe de Caen, ainsi qu'à l'ensemble des personnels de l'établissement sous le choc.

Si de tels faits de violence ne sont pas le quotidien des établissements scolaires, il convient, lorsqu'ils surviennent, d'y apporter une réponse adaptée.

Ainsi, le rectorat a rapidement envoyé une « cellule de crise » au lycée mais le SNES-FSU rappelle que l'accompagnement des équipes et des élèves ne peut se limiter au jour de l'incident et au discours rassurant de la hiérarchie.

Il est indispensable pour permettre à l'établissement de retrouver la sérénité nécessaire à son bon fonctionnement de laisser du temps aux équipes (enseignant-es, vie scolaire, personnels infirmiers et sociaux, administratifs et agents territoriaux) pour échanger collectivement avant d'accueillir les élèves dans les jours qui suivent.

Un tel événement est choquant pour les adultes comme pour les élèves du lycée : toutes et tous doivent pouvoir être entendus et accompagnés, dans l'immédiat et sur le temps long.

